

- Le relais est un service
d'accueil,
d'écoute,
d'information,
d'accompagnement
et de documentation

Au service des parents, des assistant(e)s
maternel(le)s indépendantes ou de toute
personne assurant une garde à domicile.

C'est un lieu « neutre ».

A ce titre, l'animateur n'a aucun droit de
regard sur l'exercice à domicile des
assistant(e)s maternel(le)s.



Pour tout renseignement vous pouvez
contacter l'animateur du relais :

Mr Rémi PARISSÉ
Centre Social Sœur Joannès
4 rue Dambry
Tél : 01.34.69.77.48
ram@ville-isle-adam.fr

L'accueil du public

(en périodes scolaires)

Permanence téléphonique
et rendez-vous

- Lundi de 13h30 à 17h30.
- Mercredi de 13h30 à 17h30.
- Vendredi de 13h30 à 17h.

(pendant les vacances scolaires)

Permanence téléphonique
et rendez-vous

- Lundi et Vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h,
- Mercredi de 13h30 à 17h30.

Les « Accueils jeux »

Sur inscription, ils sont proposés à
l'ensemble des assistant(e)s maternel(le)s et
gardes à domicile accompagnées des enfants
accueillis à leurs domiciles
(avec autorisation parentale)

**Le lundi et vendredi
de 9h30 à 11h**

(hors vacances scolaires)



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)



L'Isle-Adam
Ville parc
ville-isle-adam.fr



Parents, futurs parents

Le relais vous propose

- * une information sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur la commune,
- * Un rendez-vous pour pré-inscrire votre enfant dans une structure municipale Petite Enfance,
- * un accès à la liste des assistantes maternelles agréées et indépendantes de la commune de L'Isle-Adam,
- * une écoute de vos besoins et un accompagnement personnalisé pour faciliter la recherche et la mise en relation d'une assistante maternelle agréée et indépendante,
- * Une information de premier niveau sur l'ensemble des démarches administratives, les aides, les droits et obligations liées au statut du particulier employeur d'une assistante maternelle,
- * un lieu d'écoute en cas de difficultés entre parents employeurs et salarié(e)s,



Assistant(e)s Maternel(le)s

Le relais vous propose

- * une mise en relation avec les familles qui recherchent un mode d'accueil individuel,
- * une information actualisée sur les droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération...
- * une documentation, des rencontres thématiques, des échanges avec d'autres professionnels de la petite enfance, des temps de formation et de professionnalisation, des événements festifs ...
- * des temps d'éveil dans l'espace de vie petite Enfance pour les enfants que vous accueillez au quotidien.



Candidat(e)s à l'agrément

Le relais vous propose

- * une information sur le métier, les démarches d'agrément et les actions que vous propose le RAM.

Et pour les enfants

Accompagnés de leur assistant(e) maternel(le)

L'espace de vie Petite Enfance est :

- * Un espace spécifiquement aménagé pour accueillir et accompagner les enfants de 0 à 3 ans dans toutes leurs découvertes, leurs explorations et leurs apprentissages,
- * un lieu de rencontres et de socialisation.



Photos de l'aménagement

Le « nid » des bébés



Le coin lecture, musique et « causerie »



L'espace dînette et jeux symboliques



L'atelier des artistes !



La structure motrice

